

Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses en plein air



Formation en présentiel

OBJECTIFS

- Acquérir les notions de bases et le raisonnement pour la conduite d'un poulailler en poules pondeuses
- Evaluer la faisabilité de son projet de création d'un poulailler sur l'exploitation agricole existante
- Comprendre les mesures de sécurité sanitaire et être en mesure de les mettre en oeuvre dans son projet

CONTENU DE LA FORMATION

- Réglementation et sécurité sanitaire en élevage de volailles en plain air (intervention d'un vétérinaire, attestation de formation à la biosécurité)
- Bien-être et santé animale appliqués aux volailles en plein air (attestation de formation bien être animal)
- Physiologie digestive des volailles et conduite de l'alimentation en système poules pondeuses
- Physiologie de la reproduction et son application en système pondeuse
- Planification et conduite de l'itinéraire technique d'un atelier de poules pondeuses
- La gestion des parcours enherbés
- Le dimensionnement du projet et les besoins (bâtiment, surfaces parcours, alimentation, stockage...)
- Evaluation d'une marge brute simplifiée pour mesurer la faisabilité du projet



LIEU : CFPPA de Die



DURÉE & RYTHME :

70 heures sur 2 semaines
Du lundi au vendredi
(7 heures par jour)



PROCHAINE SESSION :

du 22 au 26 mars 2027 et
du 12 au 16 avril 2027



PUBLICS CONCERNÉS :

- Agriculteurs
- Porteurs de projet



PRÉREQUIS :

Avoir 18 ans



de satisfaction
(2026)



de recommandation
(2026)



de réussite
(2026)
17 stagiaires
présentés sur 17



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours en salle
- Visites d'exploitations
- Mise en commun des observations lors des visites et valorisation à travers les projets
- Travail individuel et/ou en sous-groupes (selon projets) accompagné par le formateur

MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Pour les stagiaires BP REA d'autres centres, le coordinateur doit faire une demande d'inscription au CFPPA de Die par mail.

Les personnes hors cursus de formation BP REA doivent s'inscrire en ligne au minimum 7 jours avant le début de la formation :
Sur levalentin.education/cfppa-die, cliquer sur le bouton

 JE CONTACTE LE CFPPA POUR M'INSCRIRE

et compléter le formulaire

Si via Moncompteformation, le délai est de 15 jours avant la formation et avoir son identité numérique créée.

COÛT ET FINANCEMENT

Coût pédagogique indicatif : de 9,5 à 25 euros de l'heure selon le statut du stagiaire et les modalités de financement

Financements envisageables :

- CPF
- Financement individuel
- Vivéa si exploitant agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation des acquis des stagiaires : oral basé sur un travail préparatoire réalisé par chaque stagiaire tout au long de la formation sur son projet d'atelier poules pondeuses

Evaluation de la satisfaction des stagiaires : bilan individuel en fin de formation

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier poules pondeuses" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)

Activée visée : élevage de poules pondeuses plein air en diversification

RÉFÉRENT DE LA FORMATION

Christèle ROUAT, coordinatrice
04 75 22 04 19 | cfppa.die@educagri.fr

ACCESSIBILITE

Gare SNCF, bus
Parking vélos et voitures



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique. Nous étudierons ensemble les adaptations possibles de votre parcours de formation